

548858-2026 - Competition

France – Repair and maintenance services – MARCHE DE MAINTENANCE TECHNIQUE DU PARC D'IMPRESSION DE LA SECURITE SOCIALE

OJ S 151/2026 07/08/2026

Contract or concession notice – standard regime - Change notice
Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Ucanss (Union des Caisses Nationales de Securite Sociale)

Email: achat@ucanss.fr

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Social protection

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: MARCHE DE MAINTENANCE TECHNIQUE DU PARC D'IMPRESSION DE LA SECURITE SOCIALE

Description: Ce marché a pour objet de fournir aux Organismes un dispositif homogène de maintenance technique du parc de copieurs de la Sécurité sociale. Il couvre le maintien en condition opérationnelle, la gestion des consommables et la maîtrise de la performance.

Procedure identifier: f86fe963-be03-444d-9560-ba9927ed4ee3

Internal identifier: UCANSS_26AC01

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

Main features of the procedure: En application des dispositions de l'article L. 224-5 du Code de la Sécurité sociale, de l'article L. 2113-2 et suivants du Code de la commande publique et de l'arrêté du 19 juillet 2018 portant réglementation sur les marchés publics des organismes de Sécurité sociale, l'UCANSS, centrale d'achats au sens du code susvisé, conclut cet accord-cadre. La procédure de consultation utilisée est l'appel d'offres ouvert, en application des dispositions des articles L 2124-2 et R 2124-2-1° du Code de la commande publique.

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50000000 Repair and maintenance services

2.1.2. Place of performance

Country: France

Anywhere in the given country

Additional information: Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents au sens de l'article R. 2162-2 alinéa 1 du Code de la commande publique. Mono-attributaire, il se déclinera en marchés subséquents passés progressivement sur le fondement de cet accord-cadre et spécifiques à chaque Branche ou Organisme concernés. La conclusion des marchés subséquents se fera de manière progressive et s'étend sur la durée de l'accord-cadre. Ils pourront être conclus soit de façon nationale soit de façon locale selon la politique retenue par la branche. Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum global fixé à 20 000 000 euros H.T. sur sa durée totale (reconductions comprises), conformément aux

dispositions de l'article R. 2162-4-2° du Code de la commande publique. Le montant estimatif du marché est de 15 000 000 euros H.T. sur sa durée totale (reconductions comprises). Chaque marché subséquent est mono attributaire et à bons de commande. Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum. Le montant maximum sera indiqué dans le marché subséquent lors de la survenance du besoin. Les marchés subséquents s'exécuteront par l'émission de bons de commandes au fur et à mesure de la survenance des besoins spécifiques de l'organisme concerné. Ils seront adressés au Titulaire par le représentant habilité de l'organisme. Chaque organisme de Sécurité sociale bénéficiaire est chargé, quant à lui, d'exécuter les marchés subséquents pour ce qui le concerne. Il réceptionnera directement la facture du Titulaire du marché subséquent et procédera au règlement de celle-ci directement auprès du Titulaire. Par dérogation à l'article L. 2113-11-2 du Code de la commande publique, la consultation n'est pas allotie pour les motifs suivants : 1. Simplification du pilotage et du suivi administratif Le recours à un seul titulaire permet de centraliser les échanges contractuels, techniques et financiers, garantissant une cohérence dans l'accompagnement des organismes de Sécurité sociale. Cela facilite le suivi administratif et la traçabilité des actions réalisées. 2. Optimisation des coûts et de la qualité du service Le recours à un marché global permet au titulaire de mutualiser les moyens humains, techniques et organisationnels, optimisant ainsi le rapport qualité-prix. Cette approche garantit également une homogénéité du service rendu sur l'ensemble du territoire, au bénéfice de tous les organismes concernés.

2.1.3. Value

Estimated value excluding VAT: 15 000 000,00 EUR

2.1.4. General information

Additional information: Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2983598&orgAcronyme=s7h> Le téléchargement des documents de la consultation peut s'effectuer de façon anonyme. Toutefois, l'UCANSS recommande aux candidats d'indiquer le nom de la personne chargée du téléchargement ainsi qu'une adresse électronique afin que les compléments d'informations éventuels et/ou précisions puissent leur être communiqués. En cas d'échec dans le téléchargement des documents, le candidat pourra demander que le DCE lui soit envoyé par email. La demande devra être adressée à achat@ucanss.fr et indiquer les raisons pour lesquelles le téléchargement en ligne n'a pas pu aboutir. L'UCANSS lui fera alors parvenir les documents par email. Les candidats suivront les indications fournies dans le Règlement de la Consultation ou dans le Guide d'Utilisation ou les films d'autoformation mis à disposition sur la plateforme de dématérialisation des achats de l'Etat (PLACE) : <https://www.marchespublics.gouv.fr/> Signature électronique des documents : La personne signataire habilitée à engager l'entreprise devra être impérativement titulaire d'un certificat de signature électronique conforme au Règlement européen n°910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques « eIDAS ». La signature doit être une signature électronique « avancée » reposant sur un certificat qualifié. La signature peut être qualifiée, au sens du même règlement. Conformément à l'article 2II de l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique, le certificat de signature électronique qualifié doit entrer dans l'une des deux catégories suivantes : certificat qualifié délivré par un prestataire de service de confiance qualifié répondant aux exigences du règlement européen certificat délivré par une autorité de certification française ou étrangère répondant aux exigences équivalentes à l'annexe I du règlement européen. Copie de sauvegarde : Par voie électronique Conformément à l'article R.

213211 du Code de la commande publique et à l'arrêté du 14 avril 2023 modifiant les 2I et 4 de l'annexe 6 du Code de la commande publique « fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde », les candidats ont la possibilité d'effectuer à la fois une transmission de leur candidature et leur offre : par lettre recommandée électronique, dont le format a été : ? soit qualifié par l'ANSSI pour la France (<https://www.ssi.gouv.fr/uploads/listeproduitsetservicesqualifies.pdf>) ? soit qualifié conformément au règlement eIDAS pour l'Europe (<https://eidas.ec.europa.eu/efda/tlbrowser/#/screen/search/type/2>). Par voie postale ou dépôt La copie de sauvegarde doit être envoyée par voie postale sous pli scellé avec la mention « Copie de sauvegarde » dans le délai imparti pour la remise des offres. Cette copie est transmise sous pli par voie postale à l'adresse suivante : UCANSS DIRA Département Achat 6 rue Elsa Triolet 93100 MONTREUIL Consultation n° UCANSS_26 AC 01 « MARCHE DE MAINTENANCE TECHNIQUE DU PARC D'IMPRESSION DE LA SECURITE SOCIALE » Ne pas ouvrir Ou par dépôt à l'UCANSS, du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30. Le pli devra comporter les mentions suivantes : UCANSS ACCUEIL Consultation n° UCANSS_26 AC 01 « MARCHE DE MAINTENANCE TECHNIQUE DU PARC D'IMPRESSION DE LA SECURITE SOCIALE ».

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

Sans objet

Applicable cross-border law: Sans objet

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: MARCHE DE MAINTENANCE TECHNIQUE DU PARC D'IMPRESSION DE LA SECURITE SOCIALE

Description: Ce marché a pour objet de fournir aux Organismes un dispositif homogène de maintenance technique du parc de copieurs de la Sécurité sociale. Il couvre le maintien en condition opérationnelle, la gestion des consommables et la maîtrise de la performance.

Internal identifier: UCANSS_26/AC/01

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50000000 Repair and maintenance services

5.1.2. Place of performance

Country: France

Anywhere in the given country

Additional information: Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents au sens de l'article R. 2162-2 alinéa 1 du Code de la commande publique. Mono-attributaire, il se déclinera en marchés subséquents passés progressivement sur le fondement de cet accord-cadre et spécifiques à chaque Branche ou Organisme concernés. La conclusion des marchés subséquents ou bon de commande se fera de manière progressive et s'étend sur la durée de l'accord-cadre. Ils pourront être conclus soit de façon nationale soit de façon locale selon la politique retenue par la branche. Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum global fixé à 20 000 000 euros H.T. sur sa durée totale (reconductions comprises), conformément aux dispositions de l'article R. 2162-4-2° du Code de la commande publique. Le montant estimatif du marché est de 15 000 000 euros H.T. sur sa durée totale

(reconductions comprises). Chaque marché subséquent est mono attributaire et à bons de commande. Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum. Le montant maximum sera indiqué dans le marché subséquent lors de la survenance du besoin. Les marchés subséquents s'exécuteront par l'émission de bons de commandes au fur et à mesure de la survenance des besoins spécifiques de l'organisme concerné. Ils seront adressés au Titulaire par le représentant habilité de l'organisme. Chaque organisme de Sécurité sociale bénéficiaire est chargé, quant à lui, d'exécuter les marchés subséquents pour ce qui le concerne. Il réceptionnera directement la facture du Titulaire du marché subséquent et procédera au règlement de celle-ci directement auprès du Titulaire. Par dérogation à l'article L. 2113-11-2 du Code de la commande publique, la consultation n'est pas allotie pour les motifs suivants : 1. Simplification du pilotage et du suivi administratif Le recours à un seul titulaire permet de centraliser les échanges contractuels, techniques et financiers, garantissant une cohérence dans l'accompagnement des organismes de Sécurité sociale. Cela facilite le suivi administratif et la traçabilité des actions réalisées. 2. Optimisation des coûts et de la qualité du service Le recours à un marché global permet au titulaire de mutualiser les moyens humains, techniques et organisationnels, optimisant ainsi le rapport qualité-prix. Cette approche garantit également une homogénéité du service rendu sur l'ensemble du territoire, au bénéfice de tous les organismes concernés.

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: L'accord-cadre est conclu pour une période ferme d'un (1) an à compter de sa notification matérialisée par la date de réception électronique de la copie de l'accord-cadre adressée au Titulaire. L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois pour une nouvelle période d'un (1) an. La durée maximale de l'accord-cadre, périodes de reconduction comprises, ne pourra pas dépasser quatre (4) ans. Si l'UCANSS décide de ne pas reconduire l'accord-cadre, elle en informera le Titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre. Le Titulaire de l'accord-cadre ne pourra pas refuser la reconduction, ni prétendre au versement d'une quelconque indemnité en cas de non-reconduction.

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 15 000 000,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 20 000 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Confer RC

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 35

Criterion:

Type: Quality

Description: Valeur technique. Confer RC

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 55

Criterion:

Type: Quality

Description: Critère environnemental. Confer RC

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 10

5.1.11. Procurement documents

Deadline for requesting additional information: 13/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2983598&orgAcronyme=s7h>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2983598&orgAcronyme=s7h>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 21/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 799

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Montreuil

Information about review deadlines: Les recours pouvant être exercés sont les référés précontractuel et contractuel tels que prévus aux articles L. 551-1 et L. 551-13 du Code de justice administrative.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Ucanss (Union des Caisses Nationales de Securite Sociale)

Organisation providing offline access to the procurement documents: Ucanss (Union des Caisses Nationales de Securite Sociale)
Organisation providing more information on the review procedures: Greffe du Tribunal Administratif de Montreuil
Organisation receiving requests to participate: Ucanss (Union des Caisses Nationales de Securite Sociale)
Organisation processing tenders: Ucanss (Union des Caisses Nationales de Securite Sociale)

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Ucanss (Union des Caisses Nationales de Securite Sociale)
Registration number: 78462143500048
Department: 93100
Postal address: 6 rue Elsa Triolet
Town: MONTREUIL
Postcode: 93100
Country subdivision (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)
Country: France
Contact point: Département Achat Ucanss
Email: achat@ucanss.fr
Telephone: 01 45 38 81 20
Buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Roles of this organisation:

Buyer
Central purchasing body awarding public contracts or concluding framework agreements for works, supplies or services intended for other buyers
Organisation providing additional information about the procurement procedure
Organisation providing offline access to the procurement documents
Organisation receiving requests to participate
Organisation processing tenders

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal administratif de Montreuil
Registration number: 13000686900015
Department: 93100
Postal address: 7 rue Catherine-Puig
Town: MONTREUIL
Postcode: 93100
Country subdivision (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)
Country: France
Email: greffe.ta-montreuil@juradm.fr
Telephone: 0149202000

Roles of this organisation:

Review organisation

8.1. ORG-0003

Official name: Greffe du Tribunal Administratif de Montreuil
Registration number: 130006869
Department: 93100

Town: 7 rue Catherine-Puig
Postcode: 93100
Country subdivision (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)
Country: France
Email: greffe.ta-montreuil@juradm.fr
Telephone: 0149202000

Roles of this organisation:

Organisation providing more information on the review procedures

10. Change

Version of the previous notice to be changed

:

9f6d6c69-1626-42f2-853c-a30d13e0c117-01

Main reason for change

:

Buyer correction

Description

:

Report de la date limite de réception des offres du 21/08/2026 à 12 H 00 au 14/09/2026 à 12 H00. Introduction d'une prestation supplémentaire non obligatoire : Les candidats pourront présenter une prestation supplémentaire éventuelle (PSE) relative à la maintenance et au support de la solution de gestion des flux d'impression actuellement déployée que le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de commander ou non au moment de l'attribution de l'accord-cadre. Cette PSE sera à cocher dans l'acte d'engagement (ATTR11) et devra être estimée dans le bordereau des prix. Le choix de retenir la PSE ne découle pas de l'application des critères d'attribution présents au règlement de la consultation.

Notice information

Notice identifier/version: f2554df5-9fe7-417f-8b1f-c77040cff30a - 02

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 06/08/2026 07:36:22 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 548858-2026

OJ S issue number: 151/2026

Publication date: 07/08/2026